

Conférence de la Plate-forme nationale pour les soins médicaux aux sans-papiers

En Suisse, les personnes dépourvues de titre de séjour vivent souvent dans une grande précarité, qui se répercute aussi sur leur état de santé. Une conférence de la Plate-forme nationale pour les soins médicaux aux sans-papiers organisée par la Croix-Rouge suisse (CRS) s'est tenue le 12 septembre 2008 à Berne. Elle a porté sur les moyens de faciliter l'accès de cette population aux services de santé.



Prise en charge médicale d'un sans-papier à l'hôpital

Le droit à la santé est un droit fondamental universel ; en outre, la Constitution fédérale stipule que quiconque est en situation de détresse a le droit d'être aidé et assisté. Et pourtant, l'accès aux services de santé n'est guère assuré pour les sans-papiers. Par peur d'être dénoncés, ceux-ci n'osent que rarement faire valoir leur droit à une assistance médicale. Leur prise en charge pose en outre de nombreuses difficultés pratiques aux établissements prestataires de soins.

A l'occasion de la conférence « Accès aux soins des sans-papiers en Suisse – réalités et défis », un aperçu de la situation actuelle des sans-papiers a été donné et de nouvelles recherches sur la prise en charge médicale de cette population vulnérable ont été présentées.